

**Appel à communications**  
**Journée d'études**  
**Université de Caen Normandie**  
**25 mars 2022**

**État des lieux et perspectives du *rape and revenge***

**Organisation : Pascal Couté et Philippe Ortoli**

Le *rape and revenge* est un genre apparu dans les années 1970 avec pour point de départ *La Dernière Maison sur la gauche* de Wes Craven (*The Last House on the Left*, 1972), remake revendiqué du film *La Source* de Ingmar Bergman (1960). L'appellation « *rape and revenge* » définit assez clairement ses constantes : une femme est violée, et, dans un deuxième temps, elle (ou ses proches) se venge en tuant les agresseurs. Le genre n'est pas monolithique. En effet, il comporte des variantes : la victime du viol peut être assassinée, et, dans ce cas, ce sont des proches, généralement les parents de la victime, qui vengent cette dernière (c'est le cas des films de Bergman et de Craven). Mais, dans la plupart des cas, l'héroïne survit à l'agression et prend elle-même sa revanche. Un autre cas de figure se présente parfois : sans retrouver l'agresseur, la victime décime tous les hommes qui l'approchent, comme dans *L'Ange de la vengeance* d'Abel Ferrara (*Ms .45*, 1981). Toutefois, l'idée selon laquelle il est impossible d'identifier le véritable coupable est présente jusque dans les propositions les plus récentes du genre (*Irréversible* de Gaspard Noé, 2002, ou *Promising Young Woman* de Emerald Fennell, 2020, du moins dans sa première partie).

Par ailleurs, le *rape and revenge* peut parfois s'hybrider avec le *vigilante movie*, apparu à la même période (début des années 1970). Ce genre, qu'on pourrait qualifier de « film de justice personnelle », est représenté par *Un justicier dans la ville* de Michael Winner (*Death Wish* 1974) ou, moins connu, *Légitime Violence* (*Rolling Thunder*, John Flynn, 1977).

Or, dans cette catégorie (et les exemples sont nombreux), si la vengeance est une constante, le viol ne l'est pas.

De plus, le *rape and revenge* peut aussi être mêlé au *redneck movie*, catégorie de films qui mettent en scène des arriérés meurtriers vivant dans le sud profond des États-Unis. Là aussi, le motif du viol est contingent. Ainsi, *Œil pour œil*, plus connu sous son titre original *I Spit on Your Grave* (Meir Zarchi, 1978), œuvre essentielle du *rape and revenge*, est aussi un *redneck movie*. En revanche, la série des *Détour mortel* (*Wrong Turn*, dont le premier a été réalisé en 2003 par Rob Schmidt et qui compte six films) ne comporte aucune scène d'agression sexuelle. C'est dire à quel point les œuvres peuvent mêler les genres, les hybrider, rendant vaine la recherche d'un film de genre « pur ».

En outre, loin de représenter le versant conservateur d'une Amérique en plein « Nouvel Hollywood » considéré comme libertaire sur le plan culturel, le *rape and revenge* interroge les fondements de la justice, tout autant que ceux de l'identité sexuelle des protagonistes. En cela, le critère définitoire premier du *rape and revenge* reste bien le viol, et, même s'il arrive qu'un homme en soit victime (*Délivrance*, John Boorman, 1972 ; *Vulgar*, Bryan Johnson, 2000), ce sont les représentations iconographiques et, donc, culturelles de la femme qui sont ainsi interrogées dans ses représentations.

Prolifique dans les années 1970, le genre a ensuite disparu des salles dans la décennie suivante pour passer en *direct-to-video* avec un nombre très important de films réalisés (on peut trouver plusieurs dizaines de références sur Internet). Des *remakes* de films des années 1970 donnent parfois lieu à des séries de films : ainsi de *I Spit on Your Grave*, qui en est à constituer une franchise de 5 œuvres.

Récemment, le genre semble refaire surface en salles : on peut penser à *Revenge*, sorti en 2017, premier film de Coralie Fargeat, à *Promising Young Woman* de Emerald Fennell, sorti dans les salles françaises en juin 2021, ou encore à une remarquable série télévisée, *I May Destroy You*, de et avec Michaela Coel, diffusée sur OCS en 2020.

Le genre a donné lieu à de nombreuses approches depuis les années 1970, en particulier dans le cadre des relectures féministes. En France, il a très peu été étudié à l'exception notable de sites spécialisés dans le cinéma dit de genre tels que <https://www.nanarland.com/> ou <https://horreur.com/>, de revues comme *Mad Movies*, *Impact* ou *Starfix*, ou encore de certains ouvrages comme *Torture Porn, l'horreur postmoderne* de Pascal Françaix, qui l'évoquent. En revanche, plusieurs auteurs anglophones, majoritairement

des femmes, ont proposé de riches réflexions sur ce sujet : Carol J. Glover, Linda Williams, Alexandra Heller-Nicholas, Barbara Creed. Leurs travaux témoignent, à l'heure où les *Gender Studies* sont implantées en France, que ces films ont constitué un objet culturel précieux dans la reconsidération des identités. D'autres approches sont cependant possibles.

À titre indicatif, voici quelques axes qui pourraient donner lieu à des interventions (en aucune façon, ils ne se veulent restrictifs) :

- approches liées à la poétique : la question des limites du genre ou, plus exactement, de la manière dont le genre se constitue nominalement, puis laisse ensuite interroger sa généalogie avant qu'elle ne soit labellisée. Personne n'a qualifié *La Source* de Bergman de *rape and revenge movie*, par exemple, pas plus d'ailleurs que *Le Dernier Train de Gun Hill* (*Last Train From Gun Hill*, Sturges, 1959) : le genre (ou le sous-genre, autre interrogation possible) ne naît que par des combinaisons d'éléments dont la fixation, à un moment donné, permet de générer une appellation. La question n'est pas purement formelle, car elle engage des réflexions culturelles, elles-mêmes liées à celle, plus englobante, de l'iconologie, donc de l'époque où elles ont pu être énoncées.
- approches civilisationnistes et, particulièrement, celles issues des *Cultural Studies*. Même si cette journée d'études n'entend pas se limiter aux États-Unis, le terme de *rape and revenge* (et l'essentiel des productions qui lui sont affiliées) vient de ce pays. En quoi cette approche viscérale de la justice nous permet-elle de réfléchir à la manière dont l'Amérique représente, depuis toujours, cette question ? Comment nous engage-t-elle à questionner la pensée américaine ? Existe-t-il des visions différentes suivant la nature des États dans lesquels sont produits ces films ? Par ailleurs, et c'est important, les œuvres non américaines, par rapport à ce genre, témoignent-elles d'une spécificité culturelle quant à la manière d'envisager la justice ?
- approches socioculturelles et, particulièrement, celles des *Gender Studies*. Elles pourront amener à s'interroger sur la manière dont le genre a contribué (et contribue) à déterminer des représentations sexuelles du stéréotype de la femme psychopathe meurtrière au personnage féminin simplement déterminé à assurer sa vengeance vis-à-vis de ses agresseurs.
- approches diachroniques : ce genre (ou sous-genre) continue de s'exprimer à travers des œuvres récentes, qu'elles soient diffusées au cinéma, sur les plateformes de chaînes en *streaming* ou dans les vidéos à la demande. Dès lors, de quelle manière

peut-on concevoir une vision qui prenne en compte la réalité d'une catégorie thématique-modale sur plusieurs décennies ?

- approche esthétique et/ou morale (au sens philosophique du terme). En effet, ce genre connaît des dimensions esthétiques variables (souvent selon le budget du film, bien sûr) qui ne peuvent être mises de côté, d'autant que l'esthétique a ici des conséquences du point de vue de l'interrogation morale (et du jugement moral).

Cette journée d'études, qui aura lieu le vendredi 25 mars 2022 à l'université de Caen Normandie, entend croiser les réflexions autour de ce genre important. Le format des communications sera de 45 minutes (extraits compris), suivies d'un échange de 15 minutes.

Les propositions de communications, accompagnées d'une courte bio-bibliographie, ne devront pas dépasser 1500 caractères (espaces compris), et devront être envoyées avant le 10 janvier 2022 aux adresses suivantes :

[pcoute@wanadoo.fr](mailto:pcoute@wanadoo.fr)

[philippe.ortoli@unicaen.fr](mailto:philippe.ortoli@unicaen.fr)

Nous vous informerons au plus vite des projets acceptés.

Comité scientifique : Myriam Juan, Valérie Vignaux, Baptiste Villenave